

Comment ça marche ?

Le bilan de compétences est envisagé dans le cadre d'une interrogation de la personne en activité sur sa situation professionnelle, soit pour confirmer son choix, soit pour ré-interroger la suite de sa carrière. Il est organisé en quatre phases, au terme desquelles une synthèse écrite des résultats est remise à l'intéressé.

Comment procéder ?

Démarche auprès de l'employeur :

- Effectuez une demande d'autorisation d'absence, si vous souhaitez bénéficier d'un bilan de compétences pendant les heures de travail, au minimum 60 jours avant la date de début du bilan.

L'employeur dispose d'un délai de 30 jours pour répondre. Le bilan est financé par votre compte CPF ou par l'opco de votre entreprise.

En tant que travailleur indépendant vous pouvez aussi être financé par le FIFPL

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Son déroulement ?

Une durée de 21 ou 24 heures à répartir sur 6 semaines, des séances d'1H30 à 3H à répartir selon votre rythme et vos disponibilités.

L'accompagnement individuel s'effectue par alternance de séances en face à face et à distance. Un document de synthèse vous sera remis à l'issue du bilan de compétences.

La confidentialité est une de nos valeurs clés au sein de notre approche du bilan de compétences. Un expert vous accompagne, formé à l'accompagnement et aux approches de créativité

Phase
préliminaire

Phase
d'investigation

Phase
de conclusion

Suivi
post bilan

Plus d'informations sur : www.relacom25.fr



« Devenir acteur et créateur
de son parcours professionnel »

Une démarche nécessaire :

Besoin de faire un point de carrière pour
prendre du recul ?

Imaginer une évolution en adéquation
avec vos valeurs et compétences
d'aujourd'hui ? Et après un burn-out ?

Un bilan de compétences est un dispositif
d'accompagnement qui permet de :

- ⇒ Faire le bilan des points de force de
votre parcours professionnel
- ⇒ Éclaircir les angles morts
- ⇒ Actualiser vos savoirs faire et
savoir être
- ⇒ Choisir une voie qui vous
correspond et vous fait vibrer
- ⇒ Élaborer un plan d'action pour
atteindre vos objectifs
- ⇒ Bénéficier d'une approche créative
avec un coach, formateur et art
thérapeute.
- ⇒ Adaptée si vous avez un handicap
contactez nous pour en discuter.

suivez votre étoile »

Où ?

45 Chemin des Journaux
25000 BESANCON

Quand ?

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
(Sur rdv en dehors de ces horaires)

Comment ?

Dans nos bureaux

A distance

Contact

Tel. : 03 81 25 18 01 / 06 08 32 38 32

@ : relacom.besancon@gmail.com

Site internet : www.relacom25.fr

Rencontrez nous !

Nous vous proposons un entretien
préalable sans engagement pour dé-
couvrir notre démarche.



